CONCERTATION CONTINUE AU PROJET DE MODERNISATION DE LA CIMENTERIE CIMENTS CALCIA D'AIRVAULT

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE PARTAGE
JEUDI 20 JANVIER 2022

LES OBJECTIFS DE LA RÉUNION PUBLIQUE

- Poursuivre l’information dans le cadre de la concertation continue en amont de l’enquête publique
- Echanger et répondre à vos questions

AVANT DE COMMENCER…

Levez la main avant d'ouvrir votre micro

Pour plus de fluidité pendant la plénière conservez vos micros et caméras coupés

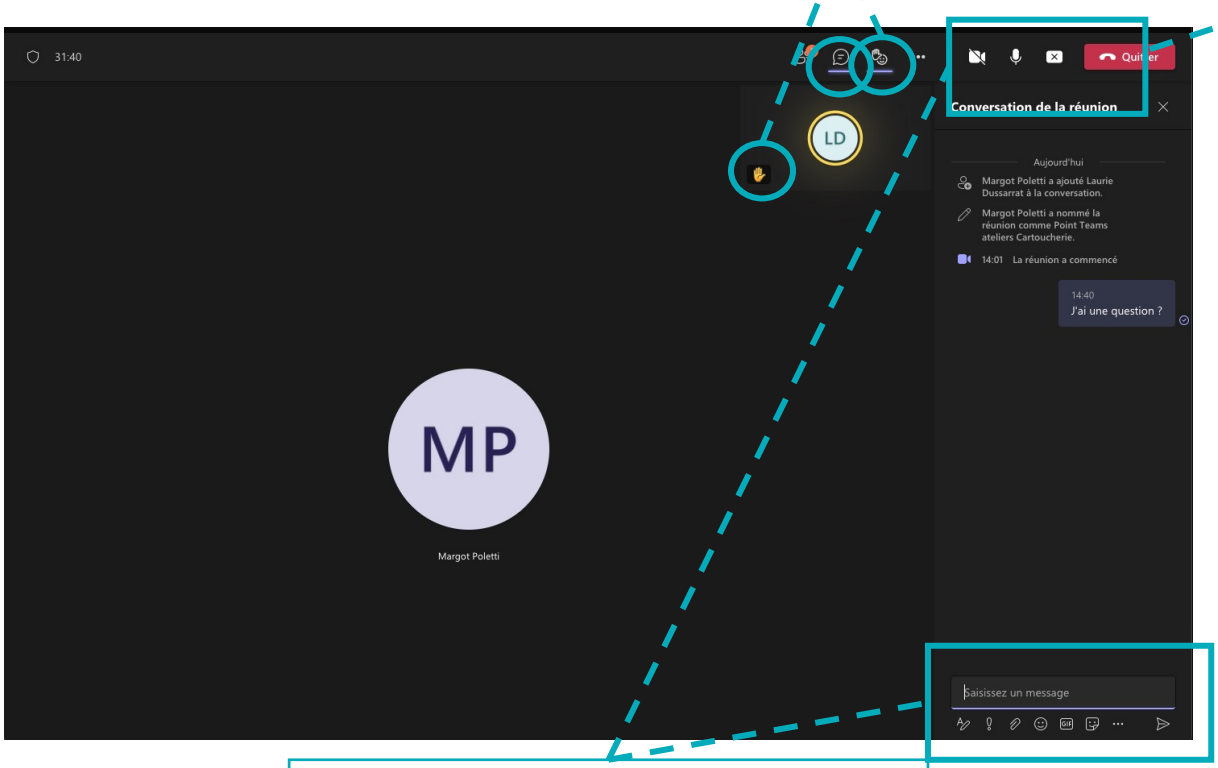

Vous pouvez rédiger votre question dans le tchat

DEROULE DE LA REUNION PUBLIQUE

1. La concertation continue et son garant
2. Point d'avancement du projet et de son instruction
3. La procédure d'enquête publique
4. Les prochaines étapes

Claude RENOU
Garant de la CNDP

Bruno MANIVET
Directeur de la cimenterie
Ciments Calcia d'Airvault

1. La concertation continue et son garant

commission nationale du débat public

LE MOT DU GARANT

Claude Renou

Garant de la CNDP

LA commission nationale du débat public CNDP

LES ENGAGEMENTS DU MAITRE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION CONTINUE

Maintenir un dispositif d'information permanente et d'écoute active du public dans le cadre du projet « Airvault 2025 »

Pour le **public :**

- Réunion publique
- Le site internet et l'adresse mail **« concertation-airvault2025.fr »**

Information continue :

- Mémoire en réponse aux garants
- Apport de précisions sur le projet…

Pour le **personnel de l'usine :**

- Journal interne mensuel d'actualités sur le projet

Des temps d'informations pour les instances existantes tout au long de l'avancement du projet:

- le Comité Social d'Entreprise avec les salariés de l'usine
- la Commission de Concertation et de Suivi de l'Environnement (CCSE) avec les parties prenantes pour assurer l'information et l'échange avec les acteurs du territoire
- Les échanges avec le réseau « Nez »

LES ENGAGEMENTS DU MAITRE D'OUVRAGE EN REPONSE AUX DEMANDES DE LA CNDP

L'étude épidémiologique

Objectif

Analyse de la mortalité des employés de l'industrie cimentière en comparaison avec celle observée au sein de la population française

Méthode

- Etude sur les quatre sociétés majeures du ciment en France. (étude encadrée par un comité scientifique présidé par le professeur Lucien Abenhaim, épidémiologiste reconnu et ancien directeur général de la Santé.
- Travail de recensement avec l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM)
- Temporalité d'étude : 1990 – 2005
- Comparaison menée sur : les cancers, les maladies de l'appareil respiratoire, les maladies chroniques, les accidents…

Résultat

→ Pas d'excès de mortalité chez les salariés des sociétés cimentières étudiées

LES ENGAGEMENTS DU MAITRE D'OUVRAGE EN REPONSE AUX DEMANDES DE LA CNDP

Intégration paysagère

Simulations élaborées par le cabinet d'architecte

Enseignements de la concertation du public :

- Application de couleurs neutres
- Ajout de bardage sur la tour de préchauffage pour minimiser l'impact lumineux de nuit

LES ENGAGEMENTS DU MAITRE D'OUVRAGE EN REPONSE AUX DEMANDES DE LA CNDP

Intégration paysagère

Simulations élaborées par le cabinet d'architecte

Enseignements de la concertation du public :

- Application de couleurs neutres
- Ajout de bardage sur la tour de préchauffage pour minimiser l'impact lumineux de nuit

LES ENGAGEMENTS DU MAITRE D'OUVRAGE EN REPONSE AUX DEMANDES DE LA CNDP

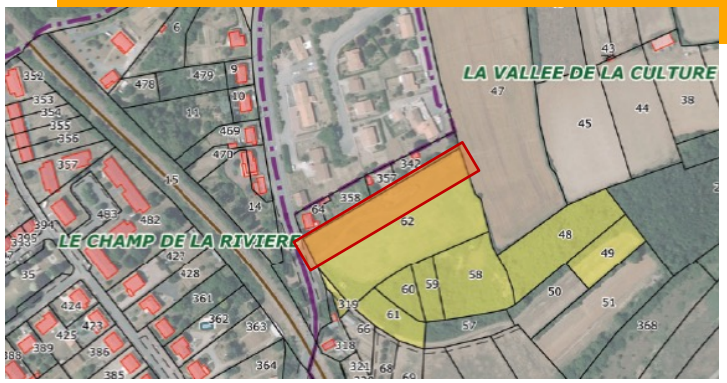

Intégration paysagère

Plantation d'une haie d'arbres au niveau de la « vallée de la culture » à proximité de l'usine, sur les terrains de propriété Ciments Calcia

Démolition des lignes de cuisson actuelles

>> Les dates de démolition des lignes de cuisson actuelles ne sont pas définies à ce jour.

LA PLATEFORME COMME OUTIL DE LA CONCERTATION CONTINUE

Les modalités d'information et participation

Des actualités sur l'avancée du projet

Une page d'information sur la concertation continue avec :

- Les étapes de concertation
- Le cadre de la concertation continue
- Le rôle du garant
- Les modalités d'information et de participation du public
- Les étapes du projet jusqu'à l'enquête publique

Une page contact / adresse mail
« concertation-airvault2025.fr »
Chacun peut déposer questions et remarques via l'espace contact jusqu'à l'enquête publique.

2. Point d’avancement du projet et de son instruction

Ciments Calcia
HEIDELBERGCEMENT Group

ETAT DES LIEUX DE L'INSTRUCTION

Les étapes de participation du public et les étapes d'instruction du projet

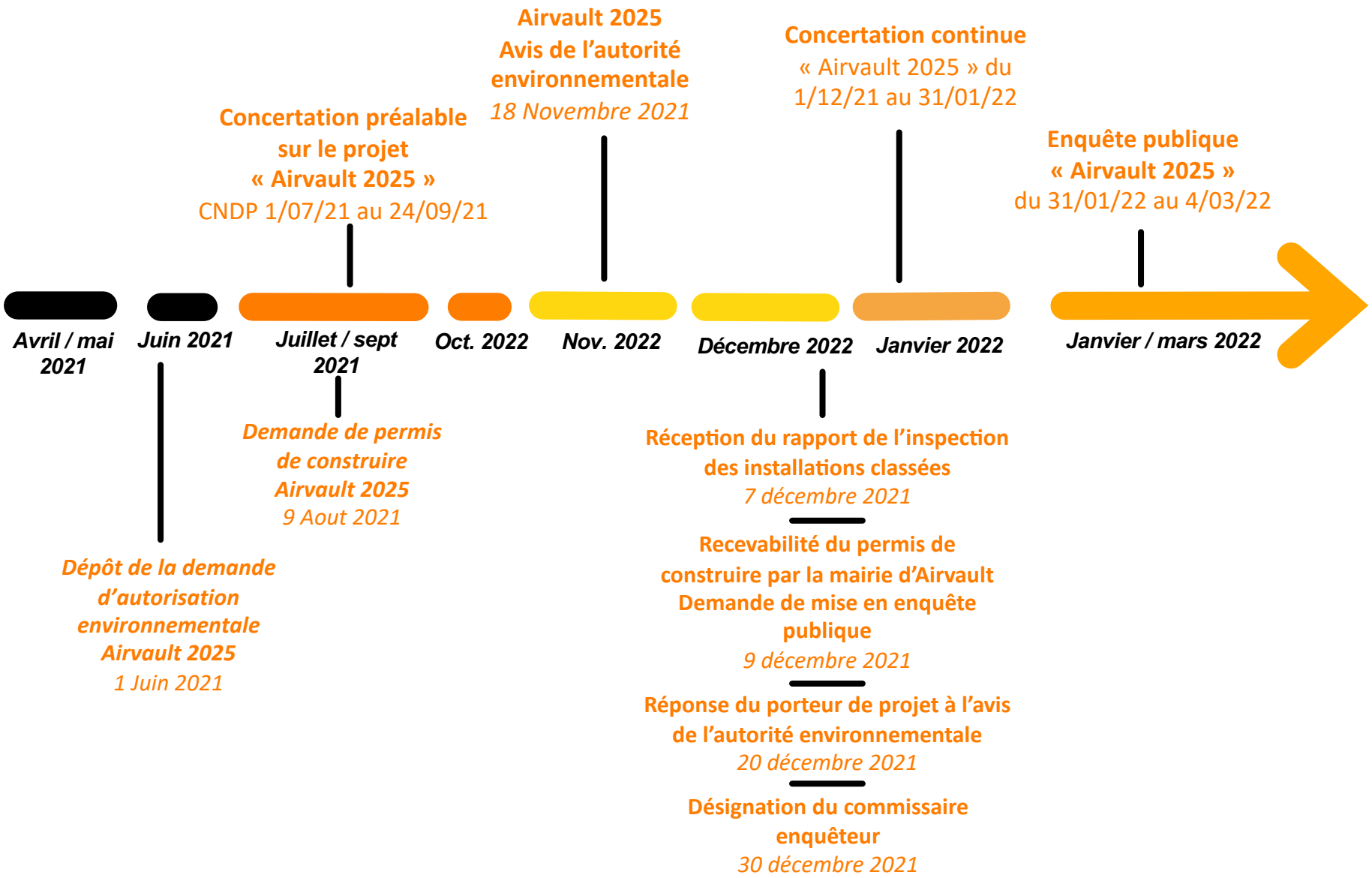

AIRVAULT 2025 – LAURÉAT DE FRANCE RELANCE

FRANCE RELANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA DESIGNATION DE LA MAITRISE D'OEUVRE

- Maitrise d'œuvre désignée :

Thyssen Krupp Industrial Solutions (TKIS) France

- **+ de 160 ans d'ancienneté**
- **Gamme complète d'équipements** pour l'industrie du Ciment
- **Phase de conception en cours**

Levez la main avant d'ouvrir votre micro

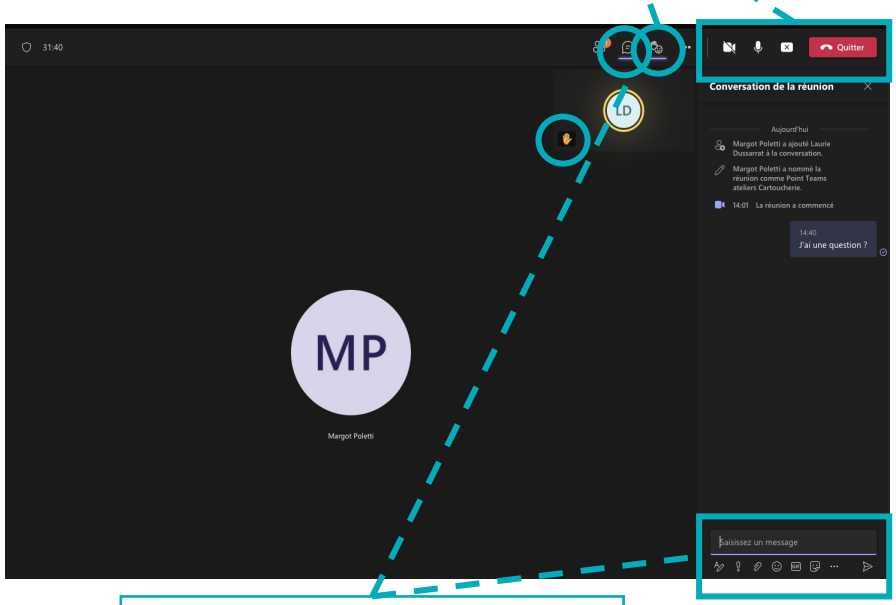

Rédigez votre question dans le tchat

5. Temps d'échanges

QUESTIONS / REPONSES

4. La procédure d'enquête publique

Bruno Manivet
Directeur de la cimenterie d'Airvault

Ciments Calcia
HEIDELBERGCEMENT Group

LA PROCÉDURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une procédure pour consulter les personnes intéressées

La **procédure d'enquête publique** **porte sur les demandes d'autorisation environnementale et de permis de construire.** Elle est initiée par arrêté préfectoral.

→ **Du 31 janvier au 4 mars 2022**

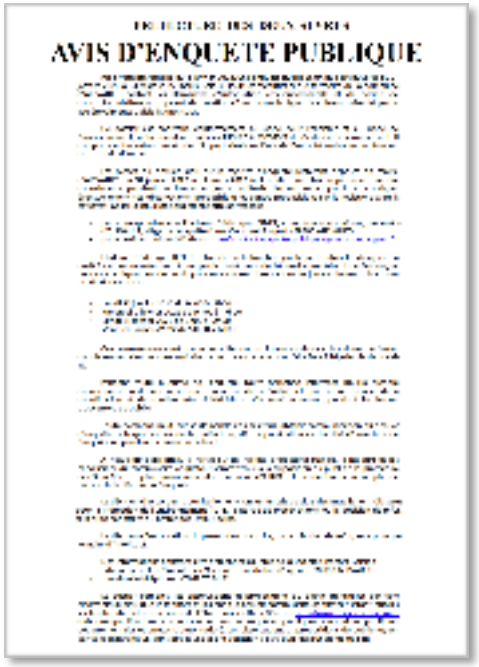
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Objectif

Recueillir les observations, propositions et contre-propositions de toutes les personnes intéressées.

Méthode

Le **commissaire enquêteur** nommé par le Tribunal Administratif recueille les avis et questions des participants.

Commissaire enquêteur → **Mme Frédérique Binet**.

Modalités mises à disposition du public :

- en mairie d'Airvault :
  - **Un registre de contribution**
  - **Les pièces du dossier (dont les enseignements de la CNDP)**
  - **Les modalités de contact du commissaire enquêteur**
- sur le site : http: //.deux-sèvres.gouv.fr
- Contributions possibles via adresse postale et adresse mail

LA PROCÉDURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUITE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

→ **Mise à disposition du public du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur** à la préfecture des Deux-Sèvres – pôle environnement et en mairie d'AIRVAULT. *Durée 1 année*

→ **Décision par arrêté du Préfet des Deux-Sèvres, d'accorder ou non l'autorisation environnementale** au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), assortie de prescriptions.

→ **Décision d'autorisation du permis de construire, ou la décision de refus, par le Maire d'Airvault.**

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE CONCOMITANTE

→ **Enquête publique sur** la **mise en conformité du document d'urbanisme (MECDU) -** Communauté de Communes de l'Airvaudais Val de Thouet

→ Commissaire enquêteur : Mme Frédérique Binet

→ Pour déposer son avis : **1 registre en mairie d'Airvault**

CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

Suite à l'Enquête publique du 31 janvier au 4 mars 2022

Décembre 2021

Avis CNDP
1er décembre 2021

Janvier / mars 2022

Dates d'enquête publique
31 Janvier – 4 mars 2022

Avril 2022

Rapport Commissaire Enquêteur
Prévision : Début Avril 2022

Mai 2022

CODERST
Prévision :
Mai/ Juin 2022

Juin 2022

Permis de construire
Prévision : Mai / Juin 2022

Juillet 2022

Autorisation Préfectorale
Prévision : Juin / Juillet 2022

5. Temps d’échanges

QUESTIONS / REPONSES

6. Clôture

Bruno Manivet
Claude Renou

Ciments Calcia
HEIDELBERGCEMENT Group

Fin de la concertation continue le 30 janvier 2022

INFORMEZ-VOUS ET CONTRIBUEZ EN CONTINU

- Courrier
- Courrier électronique
- Espace d’information
- Téléchargement de documents

RENDEZ-VOUS SUR :

www.concertation-airvault2025.fr